

Déclaration préalable FSU au du CTM 19 Novembre 2020- Visio-

Madame la secrétaire générale, mesdames et messieurs les représentants de l'administration, chers camarades,

Je commencerai cette intervention par la seule chose qui a une vraie valeur ; la vie !

Notre collègue David, agent technique de l'environnement s'est donné la mort la semaine dernière au bureau avec son arme de service. La cause est clairement identifiée : une profonde dépression des personnels de l'OFB qui subissent la création de leur établissement à marche forcée, l'absence de reconnaissance de leurs missions et de leur technicité depuis des années. Et quand celle-ci intervient enfin pour une partie d'entre eux, par la requalification des Agents Techniques de l'Environnement en Techniciens de l'Environnement, elle prend la forme la plus stupide et la plus inique qui soit ! Alors que tout le corps des ATE changeait de catégorie, fallait-il vraiment organiser des concours sur 5 ans juste pour exacerber la concurrence entre les jeunes et les vieux ?

L'administration est tristement responsable. La Fonction Publique bien évidemment, pour avoir imposé le principe de l'emmerdement maximum pour se venger d'un arbitrage interministériel perdu. Notre administration pour l'avoir accepté, en sachant les dégâts qu'une telle procédure causerait, et surtout pour n'avoir rien anticipé ; n'avoir passé aucune consigne pour en atténuer les effets.

NOUS VOUS DEMANDONS INSTAMMENT QUE CETTE PROCÉDURE SOIT ABANDONNÉE pour les ATE restants, et qu'une procédure juste et respectueuse des agents et de leur carrière soit mise en œuvre pour le reste du plan de requalification.

Rappelons-nous le 30 décembre dernier, un agent, Pascal, MARECHAL s'était déjà donné la mort. L'OFB va mal et ses personnels souffrent. Mais sa mise en place à marche forcée continue, à marche tellement forcée que le CHSCT est en peine pour mener l'enquête sur ce drame faute de moyens humains disponibles et de la conjoncture covid.

Et comme si la coupe n'était pas déjà pleine, voilà que la Direction de l'OFB met sur la table une révision de la note de gestion du RIFSEEP pour toujours plus de différenciation et d'individualisation entre les personnels, dans un établissement où les priorités affichées ne correspondent même plus aux missions dévolues par la loi.

Et ce n'est pas les renforts au titre du PLF 2021 qui vont pouvoir arranger les choses !

OFB ou ailleurs, nous avons pu assister au consternant spectacle de Mme POMPILI s'opposant en personne à tous les amendements visant à renforcer les moyens humains de son ministère !

Et cela après avoir promis des aménagements au PLF lors du CTM budgétaire, après avoir écrit à l'ensemble des personnels - sauf les Etablissements Publics bien sur – que « nos missions sont indispensables au bon fonctionnement du pays au moment où il en a le plus besoin », que « nous

devons dans cette période continuer de faire avancer la transition écologique, de lutter contre le réchauffement climatique et la destruction de la biodiversité et de préparer un avenir meilleur pour nos enfants » !

Non Mme POMPILI vous ne pouvez pas tenir deux discours diamétralement opposés selon que vous vous adressiez à vos personnels ou à leurs représentants en CTM, et aux députés sur les bancs de l'Assemblée Nationale !

Revenons sur les conditions de réunion de ce CTM. Depuis des semaines, ou des mois selon les réorganisations, les organisations syndicales, et en particulier la FSU, vous demandent de pouvoir avoir un débat sur le fond des réformes envisagées, débats étayés par des données permettant sa bonne appréhension. Depuis des mois par de vagues promesses, vous reportez ces débats !

Et voilà que vous convoquez un CTM, avec vote sur les conséquences de ces réorganisations, arrêté de restructuration ou autre, sans qu'aucun débat ne puisse se dérouler puisque vous nous refusez par ailleurs tout document de travail ! VOUS NE VOULEZ PAS DÉBATTRE DES RÉORGANISATIONS AVEC LES OS !

Alors entendre le Conseiller Social de notre pôle ministériel nous reprocher de ne pas vouloir de dialogue social parce que nous n'avons pas siégé lors du dernier CTM convoqué dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui... Cela en dit long sur le contrôle que peut exercer l'Administration sur les cabinets ministériels.

Alors ces dossiers :

Dans les DREAL, le dépeçage des services en charge de l'urbanisme, des territoires et de l'amélioration de l'Habitat est acté, sans que nous ne connaissions la nouvelle répartition des missions entre la DHUP en administration centrale, les DREAL et les DDT, ni les moyens qui seront consacrés au BOP 135 par entité. Mais quelqu'un le sait-il vraiment !

La réorganisation des SPC est déjà mise en œuvre, là aussi sans qu'aucun débat n'ait pu avoir lieu...

Le transfert des missions d'inspection du travail à nos collègues du Ministère du Travail et de l'Emploi, avec une compensation de 8 ETP alors qu'ils connaissent près de 200 suppressions de postes... C'est vrai qu'il est plus facile de ne pas vérifier que le droit du travail s'applique que de l'abroger !

Dans les Agences de l'Eau, la DSI unique est effective depuis le 1^{ER} Septembre 2020 sans aucune consultation du CTM, malgré moult promesses, mais aussi avant que la loi ASAP ne soit votée ce qui lui donne aujourd'hui un caractère illégal.

Aujourd'hui vous balayez ces critiques sur l'absence de concertation en appelant à en faire une grande sur une revue des missions. Il est certainement nécessaire de s'interroger à pas de temps régulier sur nos missions. Mais hormis le fait que les deux derniers quinquennats ont déjà été marqués par un exercice de ce type, auquel notre ministère n'a pas échappé, avec la RGPP et la MAP, comment engager une telle revue quand les réformes continuent, et que les abandons de missions n'ont plus besoin d'être décidés, ils sont effectifs faute de moyens !

Dans ce contexte, la revue des missions annoncée ressemble plus à un écran de fumée pour masquer les abandons en cours, et à l'annonce de la N+1^{ème} réforme à venir, N+1^{ème} réforme sur laquelle vous souhaitez associer les personnels pour que ceux-ci participent au choix des missions à abandonner pour qu'ils l'acceptent ! Cela s'appelle le Lean Management.

Cet écran de fumée sert aussi à masquer votre incapacité à maîtriser ce processus, qui avance, chemin faisant, au gré des suppressions de poste et des décisions locales – que nous pourrions affubler du joli nom de « différenciation ».

Un dernier mot sur l'Administration Centrale, vous venez de réduire sans aucune concertation ni avec les OS, ni avec les personnels concernés, la superficie de la documentation Tour Séquoia, mettant ainsi les personnels utilisateurs en difficulté, mais surtout en complexifiant l'accès aux personnes extérieures et en particulier aux étudiants.

Ce n'est certainement pas en réduisant ainsi l'accès à nos ressources documentaires que notre ministère gagnera en expertise et en rayonnement !

Je vous remercie de votre attention.